

DÉCLARATION DE DÉCLASSEMENT

Cette déclaration de déclassement (conformément à l'article D 644-8 du Code Rural) est à établir par tout opérateur souhaitant déclasser **un vin d'Appellation en Vin sans Indication Géographique ou, pour les AOC les Vins Doux Naturels, en Vin de Liqueur**

- AOC Côtes du Roussillon, Côtes du Roussillon Villages et DGC, Maury, Rivesaltes, Grand Roussillon et Muscat de Rivesaltes -

Nom de l'opérateur ou Raison sociale :

N° CVI :N°SIRET.....

Adresse :.....

Téléphone :..... e-mail :

Adresse du lieu d'entrepôt (si différente de l'adresse ci-dessus) :

AOC concernée <i>Préciser la dénomination si nécessaire</i>	Millésime	Couleur : <i>R=rouge Rs=Rosé; B=Blanc</i>	Volume en Hl	Contenants <i>N° Cuve(s) ou nombre de fûts</i>

Fait à le

Signature

Cette déclaration est à renvoyer **au plus tard 7 jours ouvrés après le déclassement** à la Maison des Vignerons dont les coordonnées figurent ci-dessous, qui la transmettra à l'organisme de contrôle QUALISUD.